

Réunion plénière du Conseil de la vie associative du 9 février 2016

Etaient présents :

Associations :

Colette BOSI, Alain LEGER (CCEFR)
Gérard BOUMGHAR (Renc'Art au Méliès)
Marie-Hélène CARLIER (Comité des fêtes
Solidarité-Carnot)
Patrick CHAIZE (Association pour la
promotion de l'éducation, de la culture et des
échanges avec Kedougou)
Lisette CHRIQUI, Alain FABRE (ADUTECH)
Alicia DUFFAUD (Tous aux échecs)
Anne DUNOYER (Bouq'Lib')
Céline HEDHUIN (Comité des fêtes des
Ramenas)

Gilles LAMBERT (MAP)
Frédéric MARION (AMUTC)
Jean MERMET (Les Amis du fil)
Amandine NAIB (Emmaus Alternatives)
Lassana NIAKATE, Diouladia DLAME
(Associations des Maliens de Montreuil)
Michel PODGOURSKY (DDEN)
Catherine VELLA (Deux mains pour
s'entendre)
Excusée : Marie COTE (Amis Franco-
portugais de Montreuil)

Structures invitées :

Frédéric BENAZA, Fanny MORVAN (Comme Vous Emoi)
Michel ARNAULT, Serge RIO (Conseil des aînés)

Représentants de la Mairie :

Muriel CASALASPRO, Adjointe déléguée au développement territorial et à la politique de la ville
Choukri YONIS, Adjointe déléguée à la vie associative
Marie-Christine GUILLET, Directrice citoyenneté, politique de la ville, jeunesse et vie des quartiers
Brigitte DELVALLEZ, Service municipal des relations avec la vie associative
Alexandre BAILLY, Chargé de mission, Service municipal des relations avec la vie associative
(SMRVA)

* * *

La séance est ouverte à 18h50

1 Présentation du Conseil des Aînés

Michel Arnault remercie le CVA pour son invitation. Il souligne le poids croissant des seniors souhaitant mettre leur temps, leur compétence, leur savoir-faire expérience et leur mémoire au service du collectif. Le Conseil des Aînés a été créé en tant que nouvelle instance de la démocratie locale le 13/10/2015. Son Règlement intérieur a été adopté en conseil municipal le 30/09/2015, sur la base de ceux d'instances similaires existantes dans d'autres collectivités, et en cohérence avec les autres instances de la démocratie participative, dans le cadre de la Charte de la démocratie locale montreuilloise.

Le Conseil des Aînés est une instance représentative des seniors de la ville dans leur diversité. C'est aussi une instance consultative sur les projets et dispositifs municipaux et administratifs. C'est aussi une instance participative permettant la rencontre et le débat sur des thèmes variés comme la vie quotidienne, l'urbanisme, le transport, le lien social et la santé notamment.

Ses objectifs sont les suivants : rechercher des intérêts communs aux seniors ; porter les souhaits et besoins des seniors ; changer le regard de la société envers les plus âgés pour lutter contre les discriminations ; enrichir la décision politique par l'expertise des aînés. Le Conseil des Aînés souhaite travailler avec les associations existantes, et non prendre leur place. Le Conseil des Aînés s'attachera en 2016 aux sujets suivants : urbanisme, transports, lien social et lutte contre l'isolement.

Le Conseil des Aînés mène ses activités en totale indépendance vis-à-vis des partis politiques, associations, des fédérations et de toute idéologie ou religion ; il a pour objet de rendre les personnes âgées actrices de la transformation sociale et de l'amélioration des politiques publiques.

Le bureau du Conseil des Aînés, composé de 10 membres, a travaillé sur des projets qui seront proposés à des élus, des responsables de l'administration et du CCAS. Le Conseil des Aînés regroupe 30 personnes à ce jour. L'âge requis pour y siéger est de 60 ans.

Lassana Liakate demande comment l'information relative à la création du Conseil des Aînés a été communiquée, notamment dans les foyers où tous n'ont pas l'opportunité de lire les journaux municipaux.

Gérard Boumghar répond qu'une seule personne s'est portée volontaire et siège au Conseil des Aînés, alors qu'elle conserve une activité salariée. Les résidents des foyers et des maisons de retraite ont été démarchés par le CCAS, sans grand succès.

Serge Rio ajoute que la composition du Conseil des Aînés n'est pas figée et est appelée à croître. L'important est de travailler avec tout le monde, toutes les idées étant bonnes à prendre. Le Conseil des Aînés n'est par ailleurs pas hostile aux rapports intergénérationnels.

Frédéric Benaza propose que le CVA travaille sur ce sujet et suggère par ailleurs que le Conseil des Aînés se rende dans tous les Conseils de Quartier pour se faire connaître.

Serge Rio souligne l'intérêt de cette proposition. Des liens doivent par ailleurs se nouer avec d'autres organisations.

Frédéric Marion demande pourquoi avoir créé un Conseil des Aînés au lieu de s'insérer dans des structures existantes. Il s'inquiète du risque de perte de forces vives dans les Conseils de Quartier.

Serge Rio souligne la forte croissance du nombre de retraités, ce qui a justifié une représentation spécifique. Il pointe l'absence d'incompatibilité entre appartenir à cette structure et aux autres instances, même si son objet est spécifique.

Michel Arnault déclare que des anciens ont été contactés en 2010-2011 pour créer un club des seniors adossé au CCAS, pour s'occuper de sorties et d'activités quotidiennes. Des personnes étaient pourtant déjà qualifiées pour le faire. Le besoin d'une autre instance s'est alors fait ressentir autour des problématiques spécifiques des aînés, sur le modèle du conseil des jeunes. Le Conseil des Aînés n'empêche personne de participer à d'autres instances. Le Conseil des Aînés traduit le besoin de représentation d'une population nombreuse et en croissance. L'apport des associations à ses travaux sera également important.

Gérard Boumghar relève qu'un Conseil des Aînés existe déjà dans chaque arrondissement de Paris.

Catherine Vella demande qui compose le Conseil des Aînés.

Michel Arnault indique qu'un appel à candidatures a été réalisé. Une centaine de personnes ont été intéressées, 30 ayant été sélectionnées. La parité et la représentation des quartiers sont assurées au sein du Conseil des Aînés.

Catherine Vella s'interroge sur les moyens de contacter les personnes âgées isolées pour recueillir leurs souhaits et besoins.

Muriel Casalapro convient d'un défaut de candidatures au sein des maisons de retraite et des foyers. Elle pointe la difficulté à toucher les personnes qui n'exercent pas déjà des responsabilités au sein de diverses instances. L'injonction participative ne suffit pas à combattre les autocensures individuelles. De nombreux leviers doivent être actionnés pour obtenir une participation plus importante de la population. Les solutions sont complexes et prennent du temps, mais c'est un enjeu pour toutes les instances.

Colette Bosi pointe le poids de l'âge qui diminue l'intérêt des aînés vers d'autres choses que leur quotidien.

Alain Léger alerte le Conseil des Aînés sur la nécessité pour lui de s'incarner dans les territoires de la ville pour que son action ait un impact sur les quartiers.

Michel Arnault déclare que le Conseil des Aînés est conscient de la difficulté de la tâche, mais sera attentif à mobiliser tous les aînés.

Marie-Hélène Carlier invite le Conseil des Aînés à se rapprocher du CVA en cas de besoin, notamment dans le cadre de la Semaine bleue.

Le Conseil des Aînés peut être joint à l'adresse suivante : [Conseil des Aînés de Montreuil, Hôtel de Ville, 93105 Montreuil CEDEX](#) et par mail : conseildesaines@montreuil.fr

2 Points d'actualité : l'Observatoire local de la vie associative et les résultats du budget participatif

- Observatoire local de la vie associative

Alexandre Bailly remercie les membres du CVA et toutes les personnes s'étant mobilisés pour la réussite de cet observatoire. 340 retours ont été reçus, dont 305 exploitables, ce qui représente environ 10% de la totalité des associations montreuilloises.

Des associations assez jeunes ont répondu au questionnaire (créées après 2000). Un des premiers enseignements est que le secteur culturel n'est pas aussi sur-représenté qu'attendu ; les associations de solidarité sont par contre très nombreuses, par rapport aux autres villes où le décompte a été réalisé, mais cela peut tenir à une différence de classification.

L'exploitation des données est toujours en cours. Un comité de suivi est prévu en présence d'élus et de représentants du CVA pour faire le bilan sur la diffusion et dresser les premières analyses. Les résultats seront présentés le 2 avril lors de l'Assemblée Générale des associations.

- Résultats du budget participatif

Marie-Christine Guillet présente le bilan d'étape de la première édition du budget participatif initié en 2015 dans des délais et avec des moyens très contraints. Beaucoup d'imperfections ont été rencontrées, de nombreux retours et suggestions d'améliorations ayant été reçus. Les résultats sont néanmoins positifs. Une évaluation portera sur cette première édition pour l'améliorer.

La première phase de dépôt de projet a traduit l'intérêt des habitants pour ce dispositif, car 287 projets ont été déposés au 30 juin. Les projets ont été instruits pendant l'été en fonction des critères suivants : 250 000 euros maximum, réalisables sous deux ans sans mobiliser un budget de fonctionnement au-delà de la gestion courante. Quelques projets ont été scindés et d'autres ont été regroupés. 129 projets ont été soumis au vote des habitants. Le vote électronique a présenté des dysfonctionnements, du fait de la fracture numérique au sein de la population (absence d'adresse mail) et des problèmes rencontrés sur les bornes et sur la plate-forme numérique. L'instauration d'une enveloppe ville et d'une enveloppe par secteur avait été jugée complexe à Montreuil, ce qui sera revu pour la prochaine édition. 1 400 votants ont été recensés, ce qui est comparable aux premières expériences qui ont été menées dans d'autres villes. 35 projets ont été élus.

Le projet de réaménagement d'une partie de la Maison des associations n'a pas recueilli assez de suffrages dans le secteur centre-ville. Marie-Christine Guillet reconnaît la nécessité de la rénovation du bâtiment, par ailleurs propriété de l'OPHLM, ce qui n'a pu se faire faute de moyens, la municipalité devant avant tout se conformer à ses obligations légales, dont la construction d'écoles par exemple.

En conclusion, elle dresse un bilan encourageant de ce premier exercice qui sera perfectionné.

Marie-Hélène Carlier relève que si tous les secteurs vont bénéficier de projets, deux quartiers n'en bénéficieront pas (Solidarité Carnot et Bel-Air). Elle s'interroge sur le déroulement des projets de secteurs, la localisation des services n'étant pas toujours précisée.

Colette Bosi rappelle que la municipalité a transformé un bistrot de l'OPHLM en maison de quartier, donc elle peut trouver des moyens quand elle le souhaite.

Marie-Christine Guillet précise que le Conseil Régional a financé une partie du projet du LUPS sur la cité Jean Moulin (local à usage partagé et social).

Fanny Morvan convient de priorités sur la construction de nouvelles écoles, mais la vétusté et la dégradation des locaux accueillant du public sont des problèmes patents à Montreuil, qui ne sont pas sans comporter des risques de sécurité.

Marie-Christine Guillet déclare que les normes de sécurité sont respectées par la municipalité.

Patrick Chaize regrette l'absence de mise en place de projets à l'échelle de la ville, et émet des réserves sur certains projets retenus, comme la piétonnisation de certaines places, dont la réalisation

paraît complexe. Il regrette de plus que certains projets aient été disqualifiés d'avance. Il rappelle que la Maison des associations ne respecte pas les normes d'accueil des personnes handicapées. Il regrette la précipitation dans laquelle certains projets ont été acceptés.

Marie-Hélène Carlier convient d'une négligence dans l'entretien des bâtiments publics depuis plusieurs années.

Brigitte Delvallez indique que les locaux du RDC de la Maison des associations seront repeints. Elle convient toutefois d'efforts à faire sur la signalétique et la façade.

Céline Hedhuin relève que quand la mairie a souhaité rénover la maison de quartier Ramenas, les services ont mobilisé les services de la région ou du département. Elle regrette que la mairie renvoie les associations vers des recherches de financements départementaux, régionaux ou européens, mais ne sache pas les solliciter elle-même.

Frédéric Benaza rappelle que la commission du budget participatif avait proposé un vote au sein des conseils de quartiers, ce qui aurait permis de mobiliser les habitants.

Catherine Vella s'inquiète des projets de piétonnisation de deux places, ce qui va créer des problèmes de circulation et d'usage. Elle craint que des groupes particuliers se soient mobilisés sur leurs propres projets, qui vont générer de nombreux mécontentements.

3 Groupe de travail Fête de la Ville et JAM : retour sur la réunion du 18 janvier et présentation du cadrage donnée par la Direction de la Communication.

Choukri Yonis rappelle qu'un groupe de travail s'est réuni le 18 janvier pour traiter de ce projet. Deux étapes seront définies. La JAM sera maintenue à l'identique en 2016 le dernier samedi de septembre Croix de Chavaux (le 24/09). La Fête de la Ville bénéficiera de la participation des associations le 18 juin prochain, sur le thème du Front populaire. Après cette première étape, il est proposé de dresser un bilan à l'issue duquel les deux événements pourraient être mis en commun en juin 2017 au parc Montreau.

Marie-Hélène Carlier relaie la proposition des associations d'organiser cet événement sur la place de la Mairie, la municipalité étant en capacité de fermer des rues et détourner des bus comme elle l'a prouvé lors de la COP 21. Retenir le parc Montreau occasionnera une affluence moindre des habitants sud bas-Montreuil. Le village associatif actuel ne pourra de plus pas accueillir toutes les associations ; la question de leur déploiement pose également question, ainsi que les installations électriques. Elle sera attentive à ce que toutes les associations soient accueillies. Un nouveau nom devra être trouvé pour traduire la participation des associations à ce futur événement.

Frédéric Benaza propose de réquisitionner le parking jouxtant la Croix de Chavaux pour y accueillir les associations sportives.

Frédéric Marion rappelle que la cible de la municipalité est de ne faire qu'un événement en 2017, au parc Montreau.

Céline Hedhuin demande que l'accueil des 200 associations présentes à la JAM soit garanti dans le temps, et pas uniquement lors des premiers exercices. Elle s'interroge sur la capacité d'équiper le parc pour accueillir de nombreuses associations, et sur la volonté de la mairie de le faire, au vu de l'objectif avancé lors de la présentation de fusion des événements de faire des économies.

Choukri Yonis rappelle que personne n'a parlé de faire des économies, la JAM coûtant peu à la municipalité. Cependant, les moyens de la municipalité étant réduits, des convergences seront

envisagées. Il n'est pas question d'utiliser les associations pour redynamiser la fête, mais c'est une façon de donner à voir le tissu associatif municipal. Elle rappelle avoir proposé de laisser se dérouler les deux événements en 2016 puis de dresser un bilan. Si dès 2016 la proposition est jugée impraticable, elle ne sera pas retenue. Elle invite les membres à s'investir dans cette réflexion. La JAM a été maintenue en 2016, car il est impossible d'accueillir toutes les associations dès 2016 à la Fête de la Ville. En 2017, la nouvelle fête accueillerait toutes les associations souhaitant y participer.

Patrick Chaize rappelle que le groupe de travail a décidé de maintenir deux événements en 2016, la ville souhaitant accueillir le maximum d'associations dès juin. Il a été demandé aux associations de participer à la Fête de la Ville sans qu'elles soient à ce jour associées ou même informées de ses modalités d'organisation, ce qui est complexe. Il invite néanmoins les membres du CVA à s'investir dans la Fête de la Ville 2016. Le projet sera de toute façon discuté en Assemblée Générale. Le CVA se battra pour organiser une JAM si jamais les associations n'étaient pas entendues, et les associations seront attentives au déroulement du projet et à leur implication.

Fanny Morvan s'interroge sur la définition du projet : motivations économiques ou politiques ? Elle invite donc la municipalité à clarifier ses objectifs.

Choukri Yonis rappelle avoir soumis l'idée de rapprocher ces deux événements dans une démarche constructive. Un des points d'entrée de la réflexion est d'enrichir la participation des associations cette année lors de la Fête de la Ville autour du thème du Front populaire.

Marie-Christine Guillet déclare que la directrice de la communication pilote la mise en place de la Fête de la Ville. La participation des associations est attendue dès 2016 dans le cadre d'une construction collaborative. L'objectif est d'enrichir l'événement grâce au dynamisme des associations.

Gilles Lambert pointe le risque de démotivation des habitants du fait de la suppression d'une des deux dates, qui ne rythmera plus le calendrier de l'année. Septembre est par ailleurs traditionnellement une date de reprise des activités. Il s'inquiète de la suppression de cette date.

Choukri Yonis renvoie aux prochaines réunions du groupe de travail dédié.

Alain Léger pointe une différence de nature entre les deux événements. La JAM vise à valoriser les associations et activités pour les éventuels utilisateurs. La Fête de la Ville a un autre projet. Il n'est pas évident que la coexistence des deux se déroule sereinement. Les associations craignent de ne plus pouvoir valoriser leurs activités, car les démarches sont différentes.

Marie-Hélène Carlier rappelle la crainte des associations d'être diluées dans un événement trop large. Les associations ont accepté de participer aux animations pour 2016, mais elles ne peuvent pas se projeter en l'absence de cadrage.

Alicia Duffaud relève que la réussite de la JAM tient à l'espace réduit dans lequel il se déroule. Des associations participent déjà aux deux événements. Elle propose de recenser les participations associatives dans chacun des événements.

Marie-Hélène Carlier pointe environ 200 associations présentes à la JAM pour 40 à la Fête de la Ville.

Patrick Chaize y ajoute environ 80 associations sportives. Il appelle de ses vœux un échange constructif entre les associations et les services pour le succès de la Fête de la Ville 2016.

Anne Dunoyer estime qu'il sera difficile à toutes les associations de s'inscrire dans un thème unique.

Marie-Hélène Carlier estime que des associations ne seront pas contraintes de se limiter au thème.

Choukri Yonis souligne la nécessité de réunir à nouveau le groupe de travail pour continuer à travailler. Des solutions devront être trouvées pour que toutes les associations trouvent leur place dans la Fête de la Ville.

4 Préparation de l'AG du 2 Avril

Marie-Hélène Carlier déclare que le repas n'étant plus assuré par la ville pour des questions budgétaires, l'Assemblée Générale sera limitée à la matinée, comme par le passé. Le programme sera le suivant :

- 9h-9h30 : café-accueil.
- 9h30-11h30 : introduction et présentation des résultats de l'observatoire : résultats, regard d'un expert/ questions de la salle et perspectives
- 11h30-13h : perspectives pour 2017 Fête de la Ville/JAM : présentation des travaux du groupe de travail puis discussion avec la salle

Aucun bilan du CVA ne sera écrit ni lu en ouverture du fait de l'absence d'élection. Le bilan sera présenté sous un format court et dynamique, en lien avec une exposition présentant photos et films. Un appel est lancé pour recueillir des photos des événements du CVA (JAM, p'tits dej...)

Frédéric Benaza relève que les parents ne seront pas disponibles le samedi matin et suggère d'organiser l'AG l'après-midi.

Marie-Hélène Carlier indique que l'affluence est habituellement plus importante le matin.

Sous réserve de disponibilité de la salle, il est proposé d'organiser un déjeuner participatif à l'issue de l'AG. A défaut un pot de clôture sera mis en place.

La séance est levée à 20 h 58